

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES DE BAS EN BASSET

Dans un souci d'amélioration du service public, le SYMPTTOM a repris la collecte en régie directe des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) sur la commune de Bas en Basset. Les tournées ont été modifiées afin d'optimiser le service des ordures ménagères.

MISE EN PLACE DES BACS JAUNES SUR NOTRE COMMUNE

La première collecte a débuté décembre 2013.

La reprise par le SYMPTTOM de la collecte des ordures ménagères pour notre commune s'accompagne d'une modification importante pour le tri des emballages ménagers recyclables avec la mise en place des bacs à couvercle jaune.

Des guides de tri et des sacs de pré-collecte ont été distribués à la population afin d'informer, de sensibiliser et de faciliter le geste de tri. Ceux-ci sont également disponibles en Mairie.

LE TRI SELECTIF : DE PETITS GESTES POUR DE GRANDS EFFETS

La mise en place des bacs jaunes permet :

- d'augmenter encore les performances de tri afin de répondre aux objectifs nationaux des lois Grenelle et de participer activement à la protection de notre cadre de vie,
- de prolonger la durée de vie de l'Installation de Stockage de Déchets Dangereux de Perpezoux, en limitant la quantité d'ordures ménagères enfouie, et donc de maîtriser les coûts de gestion des déchets ménagers,
- de préserver les ressources naturelles : les matières recyclées devenant un substitut aux matières premières utilisées dans la fabrication de nos objets du quotidien. A titre d'exemple, chaque tonne de carton recyclé fait économiser deux tonnes de bois.

